

ÉTUDE

Les chauves-souris cantaliennes sous toutes les coutures !

Tout au long du mois d'août 1999, à la demande du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Joël Bec, de l'association cantalienne Alter Eco, a procédé à un inventaire qualitatif des chauves-souris dans les vallées cantaliennes. Entre recherche des gîtes, captures au filet et utilisation de détecteurs d'ultrasons, cette étude extrêmement détaillée, réalisée dans vingt et une communes situées au cœur du massif cantalien, a, pour la première fois, permis d'établir un véritable petit atlas des populations de chiroptères dans le département. Cette campagne de recherches devrait être finalisée cet été, grâce à une seconde campagne d'enquêtes.

AURILLAC. — Ils mesurent quelques centimètres, pèsent quelques grammes, sont les seuls mammifères capables de voler, sortent la nuit, sont tous protégés, s'appellent petit rhinolophe, murin de Daubenton, murin à moustaches, pipistrelle commune ou oreillard brun : les chiroptères, plus communément appelés chauves-souris, sont de bien étranges petits animaux, dont les habitudes de vie ne sont pas forcément très connues. Si l'on ajoute à cette méconnaissance des siècles d'idées reçues les concernant et d'innombrables atteintes à leurs habitats (gîtes et territoires de chasse), on comprend mieux qu'ils soient en voie de rarefaction, voire de disparition...

Afin de tenter d'inverser la tendance, de nombreuses études préalables ont été ou sont menées, permettant de préciser la diversité spécifique des chiroptères sur un territoire donné, la distribution spatiale des différentes espèces et leur statut de conservation au travers d'indicateurs quantitatifs ou qualitatifs, bref, de mieux les connaître. C'est dans cette optique que le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a confié, l'an passé, à Joël Bec, de l'association « Alter Eco », le soin de mener à bien un inventaire des chauves-souris dans les vallées cantaliennes. Après plusieurs mois de travail, et en attendant la fin de la seconde période d'enquêtes, effectuée cet été, un « rapport d'étape » vient d'être édité, permettant de faire le point sur l'état des connaissances.

DANS LE MOINDRE RECOIN...

Menée sur un territoire d'une superficie d'environ 20.000 hectares, compris entre 575 et 1.380 mètres d'altitude, dans les vallées de la Cère, de la Jordanne, de la Bertrande, de l'Aspre, de la Maronne, du Mars, de la Véronne, de la Petite Rhue, de la Santoire, de l'Alagnon et du Brezon, l'étude a impliqué l'utilisation « d'une méthode d'inventaire volontairement très basique, eu égard au fait que la richesse chiroptérologique de cette partie du

département soit particulièrement mal connue », précise Joël Bec dans son étude. Pour cela, deux approches ont été retenues, avec l'observation directe par la recherche des chauves-souris dans leurs gîtes potentiels et la capture au moyen de filets sur des sites de chasse supposés (*). De façon plus ponctuelle, le détecteur d'ultrasons a parfois permis l'identification acoustique de ces petits animaux.

Plus concrètement, la prospection des gîtes à chauves-souris a consisté, dans le secteur de l'étude, en la visite systématique de tous les ponts, mais aussi de tous les bâtiments appartenant ou étant sous la responsabilité des communes ou des sections de communes, qu'il s'agisse de combles, caves, cryptes, débarras, locaux techniques, chaufferies, églises, chapelles, oratoires, mairies, écoles, trésoreries ou logements communaux ! Enfin, de nombreux particuliers ont également signalé les chiroptères ayant élu domicile chez eux.

Quant à la capture au filet, elle a permis une identification fiable des différentes espèces, tout en fournissant de précieux renseignements sur les sexes, les âges ou les états de santé.

UNE DIZAINE D'ESPÈCES RECENSÉES

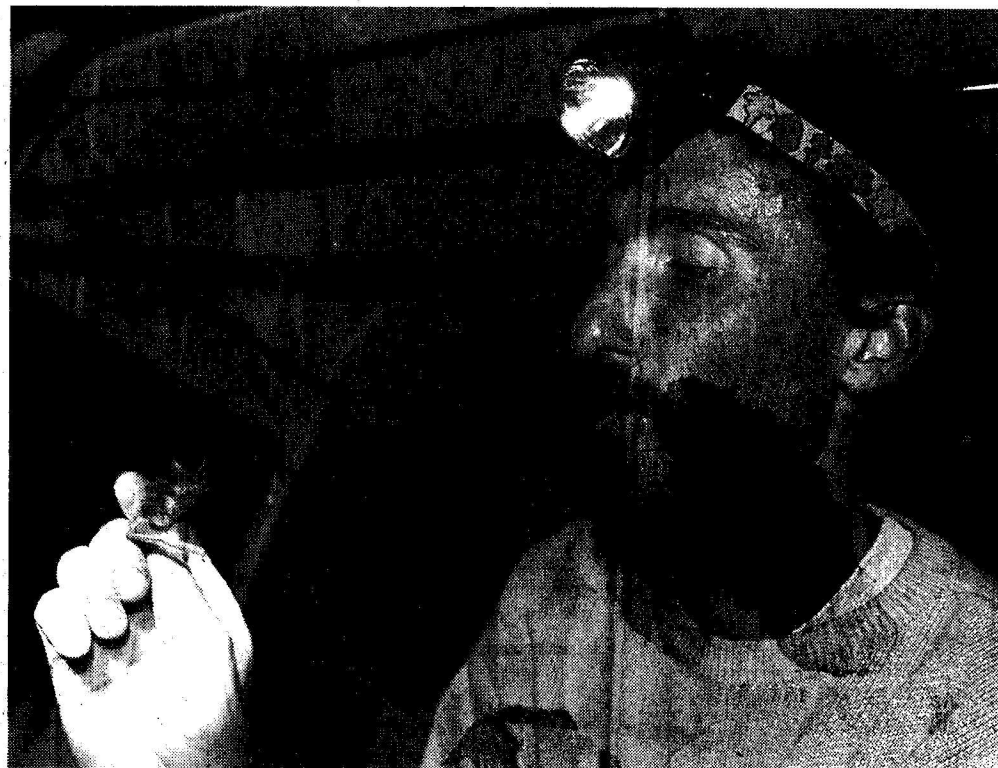
A l'issue des dix-sept jours qu'a duré cette minutieuse prospection, Joël Bec a ainsi pu visiter 368 gîtes potentiels et indique, en guise de conclusion provisoire et avant une exploitation plus poussée des données dans le futur rapport final que, « si l'environnement physique des vallées cantaliennes a subi peu de modifications défavorables aux chauves-souris, l'évolution de l'attractivité des gîtes potentiels (restaurations, fermetures, changements d'affectation...) se présente en revanche comme l'une des causes les plus probables de la rarefaction des chauves-souris.

Grâce aux travaux effectués l'an passé, une dizaine d'espèces ont ainsi été identifiées (petit rhinolophe, grand rhinolophe, murin de Daubenton, grand ou petit murin, sérotine

commune, murin à moustaches, murin de Brandt, murin de Natterer, pipistrelle commune, soprano pipistrelle, pipistrelle de Kuhl, oreillard brun et gris), mais la suite et la fin des travaux de recensement, qui doivent se dérouler cette semaine, devrait permettre de lever les quelques incertitudes qui subsistent encore sur le peuplement chiroptérologique des monts du Cantal.

» Deux espèces particulières, la barbastelle et la noctule, n'apparaissent pas à ce stade, malgré une présence hautement probable, analyse M. Bec. Par ailleurs, une seule espèce, le petit murin, est absente des trois autres départements auvergnats et n'apparaît que dans le Cantal. Cela étant, le complément d'inventaire qui doit être effectué ces prochains jours nous permettra d'arriver à des conclusions encore plus précises et de disposer cette fois d'un état des lieux complet ».

(*) Cette capture au filet, strictement réglementée, ne dure que quelques minutes. Joël Bec, seule personne habilitée à effectuer ce type d'opérations dans le Cantal, relâche ensuite la chauve-souris dans le milieu même où elle a été attrapée.



L'été dernier, Joël Bec avait notamment effectué plusieurs captures au filet (comme ici, près de Mandailles), afin d'aboutir à une identification fiable des espèces de chauves-souris ayant élu domicile dans les vallées cantaliennes. Cette étude doit être poursuivie et finalisée cette semaine, afin de disposer d'un véritable petit atlas du peuplement chiroptérologique des monts du Cantal. (Photo d'archives : Christian GENOT).

Des solutions simples pour cohabiter avec les chauves-souris

MAURIAC. — Cohabiter avec les chauves-souris, c'est possible. L'opération SOS, lancée par Joël Bec dans le petit village de Salins, à quelques kilomètres de Mauriac, en est la parfaite illustration.

Bien que située en dehors de la zone d'étude déterminée par le Parc régional des Volcans d'Auvergne (détailée ci-dessus), la commune abrite plusieurs espèces, dont une, celle des Petits Rhinolophes, est en voie de disparition.

« C'est une espèce assez couramment observée dans le Cantal, explique le scientifique.

Comme elle se suspend, elle se remarque plus facilement que celles qui se glissent au chaud sous les toitures ».

Alerté par des habitants de Salins, Joël Bec s'est rendu sur place pour observer la vie de la colonie, installée dans les combles de l'église. « Nous avons contacté l'association Alter Eco (*), à force de voir leurs déjections s'accumuler

dans le chœur, explique la famille Chambon. Nous voulions à la fois conserver les chauves-souris et préserver le patrimoine de l'église ». Après quelques heures d'observation, Joël Bec a trouvé une solution aussi simple qu'efficace, en bouchant un trou situé entre le grenier et le chœur, à l'aide d'une petite planche de bois. « Je craignais qu'en fermant cet espace, on réduise leur espace vital et que la colonie se réduise. Mais on constate aujourd'hui que c'est

loin d'être le cas. Nous avons recensé 24 adultes, dont 20 mères avec leurs petits ».

Pour Joël Bec, cette opération est exemplaire, car elle prouve qu'il est possible de cohabiter avec des chauves-souris. Des solutions très simples suffisent le plus souvent.

(*) Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter le 04.71.46.90.20.